

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 380

Artikel: Des étrangers dans la ville

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Vous prenez bien encore un peu de théorie ?

Vous n'avez rien compris, comme d'habitude. Ou plutôt : je préfère évidemment penser que vous n'avez rien compris, une fois de plus, qu'imaginer que mon propos baignait dans la confusion.

Donc, je répète.

« La loi la plus universelle est la loi du moindre effort ».

Et voici son corollaire :

« Ce sont toujours les petits qui finissent par manger les gros ».

Je fais remarquer que ces lois ne souffrent rigoureusement aucune exception, quel que soit le domaine considéré.

Démonstration de la première loi : vous ne verrez jamais, si vous êtes attentif, un neutrino, un méson pi, un baobab, une vache, le sous-signé ou son copain Deni le sculpteur *en faire plus qu'il n'en faut*. Ils s'en gardent bien car, comme dit saint Thomas d'Aquin au chapitre premier de sa *Summa Theologica*, « l'humilité est un juste rapport avec les choses ».

Démonstration de la seconde loi : les éléphants, ça trompe, parce qu'ils finissent toujours par se faire bouffer par des bactéries.

C.Q.F.D.

Toute théorie — à plus forte raison si elle est politique — doit absolument se fonder sur ces deux lois, sous peine d'être définitivement incohérente et passablement ridicule.

Nous ajouterons, pour faire bonne mesure, qu'elle doit également et à tout prix, *laisser une bonne place au désordre*.

Nous ironisons même jusqu'à dire que la quantité de désordre doit maintenue proche de 50 % ce qui n'est pas sans rappeler la loi de Lotka. En effet, plus un système — une société hu-

maine, par exemple — est ordonné, plus il faut dépenser d'énergie pour maintenir cet ordre et plus il faut, en retour (feed-back) d'ordre pour produire cette énergie. Donc, un système hautement organisé — s'il ne veut pas crever aussi sec — est condamné à s'ordonner plus encore. Ce faisant, il se coince de plus en plus dans la loi des rendements décroissants et, l'entropie le guettant à chaque tournant, il ne peut qu'augmenter sa probabilité de panne. C'est paradoxal mais c'est comme ça. Donc il finit infailliblement par se casser la gueule. Donc, il ne peut rien sortir de bon de l'Ordre, il ne peut pas sortir grand-chose du Désordre mais, en revanche, un subtil mélange des deux produit de pures merveilles ad majorem Dei gloriam.

Si vous n'avez pas saisi, tant pis pour vous. Vous êtes vraiment trop cloche; cherchez-vous un emploi dans la fonction publique ou devenez juriste.

Toute cette péroration tend à donner raison à Denis de Rougemont dont les œuvres, avec celles de Bertrand de Jouvenel et l'Encyclopédie permanente d'agriculture biologique (Editions Debard, 17 rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris) devraient obligatoirement figurer au programme des écoles publiques.

Je recommanderais également « L'élevage moderne du lapin » de M. G. Lissot (Flammarion) qui est un ouvrage de haute tenue que je relis régulièrement, ainsi que les livres d'Alphonse Allais et Martin Gardner.

Nous nous résumerons donc par une pensée de saint Thomas d'Aquin, bien négligé ces temps-ci : « On ne sait de Dieu que ce qu'il n'est pas ».

Gil Stauffer

P.-S. - Petite annonce : qui me vendrait, à prix raisonnable, un barographe anéroïde ? Si vous ne voulez pas me le vendre, offrez-le moi pour Noël.

Des étrangers dans la ville

L'hôtel Métropole, un imposant édifice sur les quais genevois. Le Conseil municipal vient d'accepter sa démolition. On reconstruira plus beau qu'avant.

Immédiatement référendum a été lancé par Vigilance et les associations de défense du patrimoine historique.

Un scénario classique, pourrait-on dire. Les autorités font des projets, des gens s'y opposent, le peuple défait. Bien dans la ligne du négativisme qui semble dominer la vie politique helvétique; la mode rétro, la crainte du nouveau, le refus des dépenses. Il y a de cela certainement; mais s'il y avait plus ?

On a pu dire des villes suisses que si elles avaient été épargnées par les bombes du dernier conflit mondial, elles ont subi la loi du « miracle économique » avec un résultat équivalent.

La ville comme cadre de vie. Qu'avons-nous à dire sur l'aménagement de ce cadre ? Rien ou presque. Nous habitons des appartements conçus pour nous, des quartiers modelés sans que nous y puissions mais. Les voies de circulation sont percées selon une logique sur laquelle nous n'avons pas prise.

Nous disons notre maison, notre quartier, notre ville, mais ces lieux de vie commune échappent à notre emprise. Nous restons étrangers à l'édification de notre environnement le plus immédiat. Cet environnement se transforme au gré de décisions anonymes et nous sommes là seulement pour constater les résultats : nos enfants jouaient à la balle sur un pré où sur une place, on y parque maintenant des automobiles; l'alignement de façades que je longeais chaque matin en me rendant à mon travail a été rompu, un trou béant, puis une nouvelle façade a surgi plus en retrait, plus haute, muette. Ces dernières années, cette transformation s'est accélérée; des quartiers entiers ont changé de peau.

On peut dauber les défenseurs d'une rangée d'arbres ou d'une façade en pierre taillée. « Old is

beautiful » est en passe de devenir un slogan, c'est vrai. Mais plus fondamentalement ces mouvements de résistance maladroits, partiels, isolés, ne signifient-ils pas là le refus d'un progrès qui ne nous apporte plus rien de vital, tout en nous désaisant progressivement de notre espace ? Il y a peut-être un certain conservatisme de l'œil. Nous avons besoin d'une stabilité minimum, de points de repère dans notre environnement physique.

Pour revenir à l'hôtel Métropole, il ne s'agit pas tant de sauver une réalisation typique du style néo-classique — c'est là souci d'esthète — mais de donner un coup de frein symbolique à la grande entreprise de démolition des villes, de notre cadre de vie.

Conserver cet édifice n'est pas encore reconquérir le pouvoir sur la ville. Reste à trouver des formes de participation populaire qui permettent aux habitants de parler, à juste titre alors, de leur ville, de leur quartier.

ANNEXE

Un siècle de concentrations

De 1850 à 1910, la population urbaine (villes de 10 000 habitants et plus) s'est multipliée, en Suisse, par six, puis par trois entre 1910 et 1970. Périodes de plus forte croissance : la fin du siècle passé (1880 à 1910) et les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale (forte croissance de la population étrangère, développement accru des secteurs secondaire et tertiaire).

Un exemple : la ville de Zurich. « En 1850, la commune de Zurich (limites de 1970) comptait 41 585 habitants, ce qui équivaut à la grandeur de Fribourg actuellement; cent-vingt ans plus tard, la population de Zurich avait décuplé : 422 640 »¹ (actuellement l'agglomération zürichoise compte environ 720 000 habitants).

Evolution des villes en Suisse²

Année	Population urbaine en milliers	en % de la population totale	Population étrangère (milliers)	Population totale (milliers)
1850	154	6.4	115 ³	2 393
1880	378	13.3	211	2 832
1900	728	22.0	383	3 315
1910	959	25.4	552	3 753
1920	1 072	27.6	402	3 880
1930	1 238	30.5	356	4 066
1941	1 402	32.9	224	4 266
1950	1 720	36.5	285	4 715
1960	2 280	41.9	585	5 429
1970	2 843	45.3	1 080	6 270

¹ Voir sur ce sujet les indications recueillies sous le titre « Habitat » par le Service d'information tiers-monde, dossier 2/3 1976 (case postale 42, 3000 Berne 9).

² Annuaire statistique.

³ 1860.

Si la concentration urbaine ne s'est pas accentuée dans notre pays immédiatement avec l'essor de l'industrie, à l'instar d'autres pays voisins, la cause en est principalement l'absence de matières premières (pas de régions minières, par exemple). Le phénomène marquant des années soixante restera de toute évidence une relative diminution de la population des centres urbains liée à une croissance très marquée des régions « suburbaines » : « Les zones intégrées à la région urbaine source d'emploi finissent par constituer de nouveaux centres, dits « suburbains », au fur et à mesure des aménagements nécessaires à la vie quotidienne des familles (écoles, centres commerciaux, parcs, emplois, cinémas, cafés, etc.) Ainsi sont nées les grandes agglomérations urbaines de Suisse, dans lesquelles vit une partie importante de la population de notre pays. La plaquette « La Suisse 1976 » (Kümmerly + Frey) compte 31 agglomérations urbaines dans lesquelles vivent 3 294 200 personnes (début 1975), c'est-à-dire 52 % de la population totale ».

Conséquence de cette évolution destinée à se confirmer encore : le développement d'un parc de voitures individuelles qui trouve sa justification première dans l'insuffisance chronique des services offerts par les transports en commun. Le dernier bulletin de victoire (septembre 1975, derniers résultats) des zélateurs du pot d'échappement s'établissait comme suit : le degré de motorisation en Suisse a atteint 283 voitures pour 1000 habitants, soit un parc de 1 794 000 voitures de tourisme pour une population d'environ 6,35 mio d'habitants; la Suisse se place ainsi au septième rang mondial (le premier étant occupé par les Etats-Unis avec 478 voitures pour 1000 habitants). Sur le plan régional, le record de densité est atteint par le canton de Genève, tandis qu'au contraire, Appenzell Rh.-Int. a la plus faible proportion de voitures. Le degré de motorisation a continué à s'accroître, malgré la récession...

Structure de l'emploi⁴

Année	Primaire (agriculture et sylviculture)	Secondaire (industrie et artisanat)	Tertiaire (soins personnels, services publics et commerce)	Population urbaine ⁶
				(en % de la population active) % du total
1850	57.4	32.5	10.1	6.4
1880	42.4	41.8	15.8	13.3
1900	31.0	44.9	24.1	22.0
1910	26.8	45.6	27.6	25.4
1920	25.8	43.8	30.4	27.6
1930	21.3	44.3	34.4	30.5
1941	20.9	43.5	35.6	32.9
1950	16.5	46.6	36.9	36.5
1960	11.7	50.4	37.9	41.9
1970 ⁵	7.6	48.3	44.1	45.3

⁴ Kneschaurek : Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur, Berne 1964.

⁵ ORL (ETH Zurich).

⁶ Annuaire statistique de la Suisse.